



200 FCFA



www.adiac-congo.com

N°5153 MERCREDI 14 JANVIER 2026

INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES

Agir en urgence face à l'intelligence artificielle

Dans la perspective de la construction d'une vision congolaise adaptée aux enjeux technologiques de l'heure, notamment l'utilisation de l'Intelligence artificielle (IA), le gouvernement entend poser les bases d'une régulation conforme aux réalités du pays.

A l'initiative de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques, des acteurs publics et privés ainsi que des ex-



perts internationaux se réunissent, du 12 au 16 janvier à Brazzaville, pour étudier

comment renforcer la souveraineté technologique du Congo et sa compétitivité

dans le secteur des technologies de l'information et de la communication face à l'accé-

lération des innovations technologiques.

Page 6

GOUVERNANCE PUBLIQUE

L'Assemblée nationale appelle à consolider les équilibres macroéconomiques



Isidore Mvouba; les députés/DR

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a appelé les députés, lors de la cérémonie d'échange de vœux de nouvel an, à une franche collaboration avec le gouvernement en vue de consolider les équilibres macroéconomiques du pays.

Tout en exhortant la représentation nationale à se servir de 2025 comme tremplin pour le prochain quinquennat, Isidore Mvouba a invité les députés à veiller, dans le cadre du contrôle de l'action gouvernementale, à l'aboutissement des priorités fixées dans la loi de finances 2026. « Célébrer la nouvelle année, c'est aussi prendre un engagement moral, un engagement à faire mieux et juste. 2026 appelle à des choix clairs », a-t-il lancé.

Page 3

GESTION DES FINANCES

Les agences onusiennes disposées à accompagner l'action du CNTR

Au cours d'une séance de travail avec l'équipe de la Commission nationale de transparence dans la gestion des finances publiques (CNTR) conduite par son président, Joseph

Mana Fouafoua, le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, Abdourahmane Diallo, a réaffirmé l'engagement des agences onusiennes à accompagner cette ins-

titution dans la réussite de ses missions en particulier de veiller à l'application du Code de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques.

Page 5

LITTÉRATURE

« Une semaine au Kinango », nouveau roman d'Henri Djombo



L'écrivain congolais, Henri Djombo, a présenté et dédicacé, le 12 janvier à Brazzaville, son nouveau roman « Une semaine au Kinango », une œuvre qui invite à une lecture attentive des événements ordinaires qui révèlent en profondeur les fragilités sociales, les rapports de pouvoir et les responsabilités individuelles et collectives.

« Une semaine au Kinango » marque une nouvelle étape dans le parcours littéraire de l'écrivain, figure majeure des lettres congolaises. À travers cette œuvre littéraire, l'auteur plonge le lecteur dans l'univers du Kinango, un espace narratif qui, bien que fictionnel, renvoie à des réalités sociales familiaires.

Page 16

ÉDITORIAL

Tous sont des jeunes

Page 2

ÉDITORIAL**Tous sont des jeunes**

Nous suivons les images, écoutons des contenus vidéo et audio relayés par les médias traditionnels et les réseaux sociaux ces derniers jours sur les incidents survenus près de Mindouli dans le Pool, le 11 décembre.

Qu'il s'agisse de soldats, de miliciens (finalemment encore lourdement armés), de citoyens ayant perdu la vie à l'issue d'échanges de tirs entre les parties, un seul constat : tous sont des jeunes. Fondamentalement la couche la plus nombreuse de la population congolaise, sur laquelle le pays compte pour s'assurer un avenir radieux.

Ils ont le sang chaud et, à les entendre parler, prêts à en découdre. Bien sûr, au prix de nouveaux sacrifices qu'ils veulent s'imposer à eux-mêmes. Mais pas seulement. Les précédents épisodes de violences armées nous l'auront appris. En temps de guerre civile, les Congolais le savent par cœur, les populations civiles sont les plus exposées.

Utilisées comme des boucliers humains par les belliciens, elles payent le lourd tribut de leurs exactions, de leurs offensives et reculades. Car bien sûr, c'est aussi cela la guerre. On avance, on recule, parfois on dévale, on crie à l'extermination. Pour ensuite se rendre compte de l'absurdité de ce type de conflit, dans lequel les enfants d'un même pays brisent des liens de fraternité tissés de longue date.

Nous avons parlé des jeunes et du tourment d'ôter la vie qui les guette. Parlons maintenant des plus âgés, parmi lesquels on trouve leurs parents, leurs commanditaires, leurs régents. À eux de canaliser les tentations à la surenchère dont font parfois preuve ces derniers afin de les mettre au service de la nation, au service du Congo, « notre précieux bien commun ».

Garant des institutions et de la souveraineté, le président de la République l'a rappelé dans les mêmes termes, le 31 décembre dernier, lors de ses voeux à la nation. N'ouvrions pas de nouvelles parenthèses mauvaises en ce début d'année.

Les Dépêches de Brazzaville

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAc)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice
Elion, Rominique Nerplat Makaya

Grand reporter : Nestor N'Gampoula

Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé

Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÉCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

DISPARITION**Le PCT rend un dernier hommage à Julien Indelé**

Le Parti congolais du travail (PCT) a rendu le 10 janvier au siège fédéral de Brazzaville, le dernier hommage à son membre du comité central et sous-préfet de Liranga, Julien Indelé, décédé le 11 décembre 2025 à l'âge de 66 ans.

Emmenés par leur secrétaire général, Pierre Moussa, les membres du PCT ont fait leurs adieux à Julien Indelé, décédé dans l'effervescence des préparatifs et de la tenue du 6e congrès ordinaire du parti. Né le 4 juillet 1959 à Enyellé, dans la région de la Likouala, le désormais ancien sous-préfet de Liranga a effectué ses études primaires et secondaires à Enyellé, sanctionnées par le Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) en 1974 et le Brevet d'études moyennes générales (BEMG) en 1978.

Après le lycée Drapeau rouge (actuel Lycée Chaminade à Brazzaville), il a poursuivi ses études secondaires au lycée Karl Max à Pointe-Noire où il a obtenu le baccalauréat série A4 en 1983. Inscrit à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Marien-Ngouabi, il a suivi ses études universitaires jusqu'en 3e année avant de se voir ouvrir les portes de l'enseignement, en qualité de professeur des lettres et d'histoire-géographie.

Il a enseigné au CEG Mondlame d'Epéna, dans la Likouala, de 1986 à 1990, avant d'être muté au CEG Maxime Mpollet d'Enyellé. Devenu chef du département des lettres de 1990 à 2015, Julien Indelé a assumé les fonctions de surveillant général au sein de cet établissement jusqu'à faire valoir ses droits à la retraite au grade de professeur des CEG de 15e échelon en 2019.

Le président du comité PCT-Talangaï, Daniel Nguebila, a, dans son oraison funèbre, salué la mémoire d'un camarade dont la vie aura été marquée par son engagement politique et le sens du devoir patriotique. Il a rappelé le militant engagé qui a connu un parcours politique élogieux. Activiste



Pierre Moussa s'inclinant devant la mémoire de Julien Indelé/Adiac également œuvré dans la défense des intérêts des travailleurs. Il nous quitte alors qu'il était conseiller national de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo », a témoigné Daniel Nguebila.

Pasteur des Assemblées de Dieu de Pentecôte Rehoboth universelle, Julien Indelé était un sportif avéré, un amoureux des arts martiaux. Ceinture noire 3e Dan de karaté, il pratiquait également l'aïkido.

« Le camarade Julien Indelé nous quitte à l'apogée de son parcours politique et professionnel. Sa disparition est une perte inestimable pour sa famille biologique, pour sa famille politique, le PCT et pour la nation tout entière qui, à regret, voient s'en aller l'un de leurs meilleurs amis et camarade, rappelé à la félicité céleste », a regretté le président du comité PCT-Talangaï.

Julien Indelé laisse deux veuves et plusieurs enfants.

Parfait Wilfried Douniama

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulan, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAc

Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

ASSEMBLÉE NATIONALE

Isidore Mvouba appelle à consolider les équilibres macroéconomiques

A l'occasion de la cérémonie d'échange de vœux de nouvel an, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a appelé les députés à collaborer cette année avec le gouvernement en vue de consolider les équilibres macroéconomiques du pays.

Le président de l'Assemblée nationale a exhorté la représentation nationale à se servir de 2025 comme tremplin pour le quinquennat 2026-2031. Isidore Mvouba a rappelé que 2025 a été une année d'épreuves et de labeurs, marquée par des activités aussi intenses les unes que les autres. Selon lui, chaque texte adopté a ressemblé à une graine enfouie dans le sol fertile de la République pour germer. « Ensemble, nous avons retourné le champ de la loi, ouvert avec courage les sentiers parfois escarpés du débat démocratique et maintenu avec fermeté le gouvernail du navire Congo lorsque les vents contraires tentaient de sculpter l'horizon », a indiqué Isidore Mvouba.

Se projetant sur la nouvelle année, le président de la chambre basse du Parlement a enjoint ses collègues députés et le personnel de son institution à se tenir aux côtés de l'exécutif en vue de contribuer par l'effort et le savoir-faire à l'amélioration de la gouvernance pour dynamiser les actions du développement. « L'Assemblée nationale va pour suivre sa marche, toujours fidèle à son serment, à savoir servir sans faille le peuple souverain



Isidore Mvouba/DR

dont elle est l'émanation. Nous ne rédigeons pas seulement des textes, mais nous traçons des trajectoires de progrès », a-t-il déclaré.

Selon Isidore Mvouba, l'année 2026 impose une veille constante face aux tentatives de division, aux discours de rupture, aux postures susceptibles de fragiliser la cohésion nationale acquise au prix d'efforts constants grâce au savoir-faire du président Denis Sassou N'Gesso. « L'Assemblée

nationale prendra toute sa part, croyez-moi, dans la préservation de la stabilité, condition indispensable du développement dans le respect des principes républicains qui fondent notre vivre ensemble », a-t-il prévenu.

Un bilan jugé positif

La cérémonie a aussi été l'occasion pour le président de l'Assemblée nationale d'aborder la question des fonctionnaires parlementaires dont l'engagement

garantit la continuité et la qualité du travail législatif. L'institution, a-t-il insisté, entend privilégier la qualité parlementaire, le sens de l'Etat et la recherche du consensus utile.

« Nous allons saisir l'excellence de nos relations avec nos partenaires au développement pour renforcer les capacités des honorables députés et de tout le personnel qui nous accompagne dans notre mission », a-t-il annoncé.

Il a promis de veiller, dans le cadre du contrôle de l'action gouvernementale, à l'aboutissement des priorités fixées lors de la 10e session ordinaire budgétaire, via la loi de finances 2026, telles que l'électrification des milieux urbains et la dématérialisation de l'administration. « Célébrer la nouvelle année, c'est ainsi prendre un engagement moral, un engagement à faire mieux, un engagement à faire juste. L'année 2026 appelle à des choix clairs », a lancé le président de l'Assemblée nationale.

Rappelant les traits marquants de l'année écoulée, le premier secrétaire de l'Assemblée nationale, Fernand Sabaye, a indiqué que l'institution, avec un total de 48 initiatives de loi, dont cinq d'origine parlementaire enregistrées au cours de l'année 2025, a examiné et adopté 44 textes, soit un taux d'adoption très satisfaisant de 91%.

Des performances encourageantes qui, selon lui, ont été rendues possibles grâce à l'expertise avérée des commissions permanentes et au professionnalisme des cadres et agents de cette chambre du Parlement. « Un bilan globalement positif », a-t-il ajouté.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

VIE DES PARTIS

Le Parti communiste chinois salue la réélection du secrétaire général du PCT

L'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, An Qing, a remis le 12 janvier à Brazzaville, au secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, un message de félicitations du Parti communiste chinois (PCC) pour sa reconduction à ce poste.

La réélection de Pierre Moussa au poste de secrétaire général du PCT, à l'issue du 6e congrès ordinaire tenu du 27 décembre 2025 au 1er janvier 2026, n'est pas passée inaperçue du côté du PCC. « Je viens pour transmettre le message de félicitations du Parti communiste chinois au Parti congolais du travail pour la réélection de son secrétaire général, Pierre Moussa. Nous avons profité de cette occasion pour échanger sur la manière de consolider la relation entre les deux partis, les deux pays et les peuples congolais et chinois pour les années à venir. Il y aura certainement des échanges, surtout entre les femmes, les jeunes mais aussi les activités politiques », a expliqué An Qing à sa sortie d'audience.

Dans son message, le PCC



adresse ses félicitations chaleureuses à Pierre Moussa « pour cette marque de haute appréciation et de pleine confiance » placées

du Congo maintenant une amitié profonde tout en forgeant un exemple exceptionnel de l'amitié sino-africaine et de la coopération Sud-Sud. En septembre dernier, le président Xi Jinping et le président Sassou N'Gesso ont porté ensemble les relations bilatérales au niveau d'une Communauté d'avenir sino-congolais de haut niveau, menant la coopération amicale des deux pays vers une nouvelle phase », rappelle le PCC.

Il précise également qu'en «bons frères et bons partenaires animés d'un même idéal», le PCC et le PCT entretiennent, depuis de longues années, des échanges amicaux et une confiance politique mutuelle de haut niveau, auxquels Pierre Moussa a apporté une contribu-

tion importante en tant que dirigeant du PCT. « Le PCC entend œuvrer avec votre Parti à la mise en œuvre des consensus importants dégagés par les dirigeants suprêmes des deux Partis et des fruits du Sommet de Beijing du Forum sur la coopération Chine-Afrique, tout en renforçant le dialogue et intensifiant le partage d'expériences en matière de gestion du Parti et de gouvernance de l'Etat, en vue d'une nouvelle contribution plus importante à l'édification conjointe d'une Communauté d'avenir partagé sino-congolais de haut niveau et une Communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de tout temps à l'ère nouvelle », conclut le Parti communiste chinois dans son message.

Parfait Wilfried Douniama



— VISITEZ LE — MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

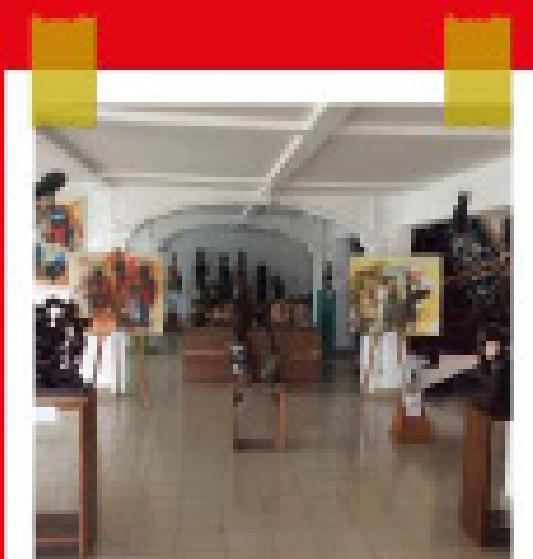
L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

Expositions et projections :

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

Horaires d'ouvertures :

Du Lundi au
Vendredi : **9H-17H**
Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Gesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo

GOUVERNANCE

Les agences des Nations unies soutiennent les démarches de la CNTR

Les agences du système des Nations unies au Congo réaffirment leur engagement à accompagner la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR). Cet appui vise à renforcer la gouvernance financière et à promouvoir une gestion plus transparente et responsable des ressources publiques.

Au cours d'une séance de travail, le 12 janvier à Brazzaville, entre le coordonnateur résident du Système des Nations unies au Congo, Abdourahmane Diallo, et l'équipe de la CNTR conduite par son président, Joseph Mana Fouafoua, les deux parties ont convenu de poursuivre et d'approfondir ce partenariat, notamment dans la perspective du nouveau cadre de coopération 2027-2031 des Nations unies au Congo.

Organe indépendant, la CNTR ambitionne de se positionner comme l'institution nationale de référence en matière de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques à l'horizon 2029.

Pour Joseph Mana Fouafoua, cette rencontre avec le partenaire onusien constitue une étape importante du dialogue institutionnel. « *Nous sommes venus présenter notre institution, les missions que la loi nous confie et les difficultés que nous rencontrons dans leur mise en œuvre* », a-t-il déclaré. Le président de



Les deux parties au sortir de la séance de travail/Adiac

la CNTR a notamment rappelé que l'une des missions fondamentales de l'institution est de veiller à l'application du Code de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques, un texte encore largement méconnu au sein des administrations publiques.

Face à ce constat, la CNTR prévoit de renforcer ses actions de sensibilisation, d'accompagnement et de formation, tout en recherchant l'appui de partenaires techniques et financiers. « *Nous avons besoin d'expertise et de moyens supplémentaires pour remplir efficacement les cinq missions que la*

loi nous assigne », a souligné le président de cette institution.

Saluant pour sa part le rôle stratégique de la CNTR dans l'architecture de la gouvernance nationale, Abdourahmane Diallo a indiqué que la gouvernance constitue le pilier numéro un du cadre de coopé-

ration des Nations Unies 2020-2026, aux côtés de l'éducation, de la santé et de la diversification économique. « *Les questions de transparence, de redevabilité et de gestion des ressources publiques sont essentielles pour le développement* », a-t-il précisé.

Le coordonnateur résident du Système des Nations unies a également mis en avant l'accompagnement déjà apporté par le Programme des Nations unies pour le développement à l'élaboration du Plan d'action 2025-2029 de la CNTR, tout en insistant sur la nécessité d'en assurer désormais une mise en œuvre effective.

au terme des échanges, plusieurs pistes de collaboration ont été esquissé. Il s'agit notamment la digitalisation des outils de communication de la CNTR, le renforcement des capacités des acteurs publics et une mobilisation accrue des agences onusiennes ainsi que des partenaires techniques et financiers.

Fiacre Kombo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÈCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



TECHNOLOGIES

Le Congo s'engage à encadrer l'utilisation de l'Intelligence artificielle

Les travaux du séminaire sur la régulation du numérique ont officiellement débuté le 12 janvier à Brazzaville, à l'initiative de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce). Pendant cinq jours, autorités publiques, régulateurs, experts internationaux et acteurs privés vont plancher sur la construction d'une vision congolaise adaptée aux enjeux technologiques contemporains.

La rencontre vise à poser les bases d'une régulation moderne, anticipatrice et adaptée aux réalités congolaises, afin de renforcer la souveraineté technologique du pays et sa compétitivité dans le secteur des technologies de l'information et de la communication. Les échanges portent notamment sur la protection des citoyens dans l'espace numérique, la promotion d'une innovation responsable, la régulation des données et de l'Intelligence artificielle (IA), ainsi que le développement d'une finance numérique sûre et inclusive.

Initiateur de ces assises, le directeur général de l'Arpce, Louis-Marc Sakala, a insisté sur l'urgence d'agir face à l'accélération des innovations technologiques. « *Les technologies évoluent plus vite que notre capacité à les réguler* », a-t-il déclaré, appelant à une coordination ren-



Les officiels à l'ouverture des travaux/Adiac

forcée entre les institutions publiques et les acteurs privés. Il a rappelé que la régulation de l'IA, de la blockchain, des crypto-actifs et des technologies satellitaires constitue un défi commun.

Ouvrant les travaux, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, a souligné que la régulation des données numériques et l'IA sont devenues des ressources stratégiques

majeures, appelant une réponse politique « lucide, cohérente et responsable ». Il a rappelé que le Congo s'inscrit dans une dynamique de transformation numérique impulsée par le gouvernement. Le ministre a également annoncé qu'une stratégie nationale de l'IA est en cours d'élaboration, en partenariat avec le Centre africain de recherche en intelligence artificielle et le Programme des Nations unies pour le développement

(Pnud). Les recommandations issues de ce séminaire viendront enrichir ce cadre stratégique appelé à orienter le développement et la régulation de l'IA dans le pays. Le séminaire bénéficie de l'expertise de personnalités de renom, dont le Pr David Restrepo Amariles (HEC Paris), spécialiste de la finance numérique et de l'IA, et le Pr Grégory Lewkowicz (Université libre de Bruxelles), membre du Comité européen de l'IA.

D'autres interventions porteront sur les technologies satellitaires et les expériences comparées de régulation.

À l'issue des cinq jours de travaux, les participants ambitionnent de dégager une vision partagée et des orientations concrètes pour bâtir une régulation numérique intelligente, inclusive et souveraine, capable d'accompagner durablement le développement économique et social du pays.

Fiacre Kombo

INSERTION PROFESSIONNELLE

Plus de 500 jeunes achèvent leur formation

Bénéficiaires de formation à des métiers porteurs, 516 jeunes sont soumis à des évaluations dans des Centres d'éducation, de formation et d'apprentissage (Cefa) et dans des ateliers à Brazzaville. Cette phase d'évaluation constitue une étape décisive vers l'employabilité et l'auto-emploi de ces jeunes.

Le programme de formation des jeunes vulnérables s'inscrit dans le cadre du projet de Protection sociale et d'inclusion productive des jeunes (PSIPJ), soutenu par la Banque mondiale. Selon le responsable des apprentissages au niveau du Maître d'ouvrage délégué (Maud), Jean-Bruno Ndilou, le volet formation du PSIPJ est mis en œuvre par le ministère de l'Enseignement technique, en collaboration avec le ministère des Affaires sociales, à la suite d'une convention entre les deux institutions. « *Les jeunes ont été formés dans plusieurs filières, notamment l'agriculture, la coiffure, la cuisine, l'infographie, l'élevage porcin, le maraîchage, la pâtisserie, la restauration et la transformation des produits alimentaires* », a-t-il expliqué.

Initialement prévues pour une durée de six mois, les formations ont bénéficié d'une rallonge de deux mois afin de pallier certaines difficultés de démarrage. À Brazzaville, elles se sont achevées fin décembre 2025, ouvrant la voie aux évaluations en cours. Au total, 516 jeunes sont concernés, dont 397 filles et 119 garçons, répartis dans une dizaine d'ateliers



Des jeunes femmes exprimant leur talent en coiffure/Adiac

et quatre centres de formation retenus comme centres d'évaluation.

Les formations ont été assurées aussi bien dans des espaces publics que privés – le Cefa, l'école nationale des Beaux-arts Paul Kamba, dans le premier arrondissement Makélékélé ou encore le

centre privé Oxygène – et dans des ateliers encadrés par des maîtres artisans. Les épreuves d'évaluation, conçues par les inspecteurs du ministère de l'Enseignement technique avec l'appui de l'Unité d'ingénierie de la formation professionnelle, visent à mesurer l'acquisition réelle des

compétences, conformément à l'approche par compétences adoptée par le ministère.

Dans chaque centre, un inspecteur joue le rôle de chef de jury, assisté d'un professionnel du métier et de formateurs. Dans les ateliers, les maîtres artisans participent également à l'évaluation.

« *Nous sommes dans une logique de contrôle qualité afin de garantir que les jeunes disposent des compétences nécessaires pour s'insérer durablement dans le monde du travail* », a souligné Jean-Bruno Ndilou, lors d'une visite au Cefa des métiers de services, à l'école nationale des Beaux-arts Paul Kamba, dans le premier arrondissement Makélékélé.

Sur le terrain, les évaluateurs constatent des résultats encourageants. Au centre Case Monnereau, à Makélékélé, l'évaluateuse Mélina Cély Taïbou Maïmouna s'est dite satisfaite des progrès observés, notamment dans la filière coiffure. « *Il y a une nette amélioration. Les apprenants ont acquis des connaissances importantes qui pourront leur permettre, demain, de créer leurs propres entreprises* », a-t-elle déclaré, tout en appelant à la poursuite du projet afin d'élargir son impact à d'autres jeunes.

Pour les bénéficiaires, à l'instar des jeunes Elaïve Loufimpadio et Francine Amour Touarakissa, cette formation offre une seconde chance et une opportunité de s'autonomiser.

Fiacre Kombo

FORCE PUBLIQUE

308 promus à la présidence de la République au titre du 1^{er} trimestre 2026

Le conseiller spécial du président de la République, directeur générale de la sécurité présidentielle (DGSP), le général de brigade Serges Oboa, a présidé le 10 janvier, au parking du complexe sportif de la Concorde de Kintélé, la cérémonie de port d'insignes de grades des militaires, gendarmes et policiers évoluant au sein des structures opérationnelles de la présidence de la République.

308 éléments de la force publique exerçant à la DGSP et à la Garde républicaine (GR) ont été promus au titre du 1^{er} trimestre de cette année parmi lesquels 29 officiers supérieurs dont 7 colonels, 13 lieutenants et 9 commandants. Au rang des officiers subalternes: 25 capitaines et 35 lieutenants. Parmi les nombreux sous-officiers promus à cette occasion, on compte 2 adjudants-majors, 97 adjudants-chefs, 73 adjudants et 44 sergents-chefs. S'adressant aux nouveaux promus, le DGSP a rappelé la portée symbolique que représente cette cérémonie avant l'échéance majeure de mars 2026. « *Le président de la République, lors de son adresse au Réveillon d'armes 2025, disait : Les élections devront se dérouler dans la paix, la quiétude et la transparence. A vous les nouveaux promus, il faut intérioriser cette*



instruction du chef suprême des armées, président de la République, parce que nous avons le devoir et l'obligation d'accompagner les institutions républicaines dans cette échéance majeure qui est l'élection présidentielle de mars

prochain », a prévenu le général Serges Oboa. Ainsi, a-t-il mis en garde, nous ne tolérerons pas qu'un individu ou un groupe d'individus remette en cause la paix chèrement acquise... A ceux qui pensent qu'ils sont lésés, a-t-il précisé, la

République a mis en place un cadre pour les revendications. Un match se joue au stade, pas dans la rue. Le stade représente pour nous les urnes. Ceux qui oseront où tenteront de troubler l'ordre public croiseront notre chemin. Nous ne fe-

rons qu'appliquer la force de la loi, ce sera sans état d'âme. S'il y a recours, ce n'est pas dans la rue.

Le colonel Benoit Macaire Dimi Obissi, l'un des promus, s'est exprimé en ces termes : « *J'aime-rais féliciter et remercier le commandement des structures opérationnelles du président de la République, qui a porté ses choix sur nous et particulièrement ma modeste personne. Je serais travailleur et loyal au commandement des structures opérationnelles du président de la République. Les critères étaient assez nombreux : la durée, l'école de guerre... et je réunissais ces critères-là, nombreux ici, aussi, ont les mêmes critères que moi, parce que nous sortons des mêmes écoles... ».*

A noter que la cérémonie s'est clôturée par une parade militaire.

Guillaume Ondze

DISTINCTION

Le directeur général du BCBTP reçoit un diplôme d'honneur

Le promoteur de la chaîne de télévision en ligne « TPAV média », Sax Bienvenu Gampio, a récemment remis au directeur général du Bureau de contrôle, du bâtiment et des travaux publics (BCBTP), Marius Boris Mieré Onka, un diplôme d'honneur en guise d'encouragement aux actions que cet ingénieur en travaux publics mène pour la chaîne depuis mai 2022.

« *Monsieur Marius Boris Mieré Onka, directeur général du Bureau de contrôle, du bâtiment et des travaux publics, au nom de toute l'équipe de TPAV Média, je vous remets ce diplôme d'honneur », c'est en ces termes que le président de l'Association des techniciens professionnels de l'audiovisuel, promoteur de « TPAV média », Sax Gampio a remis le prix au lauréat.*

Réceptionnant son prix, le directeur général du BCBTP a remercié l'équipe de « TPAV Média ». Pour Marius Boris Mieré Onka, la remise de cette distinction est un signe d'encouragement et

un honneur. « Cela signifie que la presse suit avec beaucoup d'attention le travail que nous sommes en train de réaliser, je ne peux que m'en réjouir. Ce diplôme d'honneur nous donne beaucoup d'énergie pour continuer de bénéficier de l'attention de la presse », a-t-il laissé entendre.

Marius Boris Mieré Onka a réceptionné son prix au moment où le BCBTP s'apprête à célébrer cette année ses 40 ans d'existence.

L'ancien directeur technique au Fonds routier a dédié son diplôme à l'ensemble du personnel du BCBTP. « *Je travaille avec une équipe solide qui*



m'accompagne depuis mon arrivée en 2022... Le travail ne s'arrête pas.

J'invite les autres cadres et responsables à travailler davantage afin de re-

cevoir un tel prix », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

ÉDUCATION

L'Association des Enarques du Congo tient son assemblée constitutive

Les élèves de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM) rassemblés dans l'Association des énarques du Congo (AEC), ont organisé le 10 janvier à Brazzaville, leur première assemblée constitutive afin d'élire les nouveaux membres qui devront administrer cette nouvelle association.

Placé sous le thème « cohésion, stabilité et excellence administrative : la contribution des Enarques à la construction nationale », les membres de l'AEC qui rassemble les anciens et les élèves actuels, ont, au cours de cette assemblée, pu définir leur statut, le règlement intérieur, l'organe de gouvernance ainsi que les orientations stratégiques qui devraient guider leur avenir.

A cette occasion, plusieurs organes ont été mis en place dont le bureau national exécutif, organe permanent assurant la gestion de l'association, désormais présidé par Luc Herman Olingou.

Prenant la parole pour son mot de circonstance, le nouveau président de l'AEC, Luc Herman Olingou, a rappelé à la plénière que le thème choisi pour cet événement n'est pas anodin. Il exprime, a-t-il indiqué, la volonté de renforcer l'unité entre les énarques, de consolider la stabilité institutionnelle du Congo et de promouvoir une administration fondée sur l'excellence, l'éthique et le sens élevé de l'Etat. « L'AEC n'est donc pas un simple cadre corporatif. Elle est un engage-



ment républicain, un pacte moral entre nous et la nation. Elle touche à l'essentiel, la construction d'une administration forte, juste, stable et exemplaire », a-t-il déclaré.

En officialisant l'association à travers ses textes de base, Luc Herman Olingou indique à ses mandants que la création d'une telle association marque de nouvelles

responsabilités. Elle dispose dorénavant d'un socle, d'une vision et d'une orientation claire. « A compter d'aujourd'hui, chacun de nous devient comptable de la crédibilité et de la cohésion de l'AEC ».

Pour le secrétaire général de l'AEC, Borgial Gesner Ansalla, qui a lui aussi été élu à l'issue de cette session, la justesse de cette initiative ne signifie pas seulement être en

continuité de l'Etat, produit des résultats mesurables et durables », a-t-il dit.

Il rappelle que le statut d'énarque leur confère des missions nobles : celle de servir l'Etat avec compétence et loyauté. « Notre association doit devenir un réservoir de compétence, une force de proposition crédible, un partenaire stratégique pour les institutions, un espace de solidarité et de formation continue, conforme aux orientations des plus hautes autorités », a-t-il souhaité, en demandant de ce fait à ses collègues de contribuer à la restauration et au rayonnement de l'institution.

Créée conformément aux dispositions de la loi, l'AEC entend fédérer toutes les générations de l'ENAM. Elle compte œuvrer à la consolidation des relations personnelles et professionnelles entre ses membres, ainsi qu'à leur engagement dans le développement du Congo. Elle aura pour objectif de renforcer les liens de fraternité et de coopération, de veiller aux intérêts des énarques, de promouvoir la solidarité et l'entraide mutuelle.

Jean Pascal Mongo-Slym

ONEC-C | ORDRE NATIONAL DES EXPERTS-COMPTABLES DU CONGO

N°003/ONEC-C/SE/SG/PR/2026

Brazzaville, le 12 janvier 2026

Le Commissaire du Gouvernement

Aux Experts-Comptables (EC) et Sociétés d'Expertise Comptable (SEC), membres de l'Ordre

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Elective du vendredi 17 Avril 2026.

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que vous êtes conviés, en votre qualité de membre de l'Ordre National des Experts-Comptables du Congo (ONEC-C.), à l'Assemblée Générale Elective qui se tiendra le vendredi 17 avril 2026 à 10 heures 00 à Brazzaville, à l'Hôtel Hilton (Tours Jumelles), afin de procéder au renouvellement de la composition du Conseil de l'Ordre.

Le projet d'ordre du jour ci-dessous vous est proposé :

1. Vérification des présences ;
2. Examen et adoption du projet de l'ordre du jour ;
3. Mot de circonstance du Président sortant du Conseil de l'Ordre ;
4. Lecture, examen et approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 05 décembre 2025, tenue le vendredi 05 décembre 2025 à 10 heures 00 à Brazzaville, à l'Hôtel Hilton (aux Tours Jumelles de Brazzaville) ;
5. Approbation du Règlement intérieur de l'Ordre national des Experts-comptables du Congo (ONEC-C.) ;
6. Mise en place de la Commission électorale, suivie des opérations de vote ;
7. Divers ;
8. Résolutions ;
9. Pouvoirs.

Tél: +242 06 518 35 54
E-mail : onec.rcongo@gmail.com

Brazzaville (Siège social) 2e Etage Immeuble CORAY Résidence, Rue de la Musique Tambourinée, Sis derrière l'Hôtel Mikhaïls

La liste des candidats ainsi que celle du corps électoral seront disponibles au siège de l'ONEC-C., affichés à l'entrée de la salle et publiés dans toutes les plateformes de l'ONEC-C.

Dans l'attente de vous accueillir nombreux, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre plus haute considération.


Henri LOUNDOU
Commissaire du Gouvernement près de l'Ordre National des experts-Comptables du Congo (ONEC-C.)

Tél: +242 06 518 35 54
E-mail : onec.rcongo@gmail.com

Brazzaville (Siège social) 2e Etage Immeuble CORAY Résidence, Rue de la Musique Tambourinée, Sis derrière l'Hôtel Mikhaïls

GABON

Neuf marins enlevés dans l'attaque d'un chalutier au large de Libreville

Neuf marins ont été enlevés lors de l'attaque d'un chalutier au large des côtes gabonaises dans la nuit de samedi à dimanche, a indiqué le ministère de la Défense dans un communiqué vidéo diffusé lundi par plusieurs media gabonais.

«Cette attaque, perpétrée par trois individus armés, a conduit à l'enlèvement de neuf membres d'équipage dont cinq ressortissants chinois et quatre indonésiens», déclare le chef d'état-major de la Marine nationale, Hubert Bekale Meyong. «Le chalutier IB Fish 7, battant pavillon gabonais, a été victime d'une attaque pirate alors qu'il menait une activité de pêche à environ sept milles nautiques au sud-ouest d'Ekwata, dans les eaux gabonaises», détaille-t-il, ajoutant que «six autres marins, de nationalités indonésienne, chinoise et burkinabé sont restés à bord du navire».

Les autorités gabonaises ont localisé le navire avant de l'escorter vers le port de Libreville.

Une enquête a été ouverte par le parquet de la capitale, a également fait savoir le ministère de la Défense.

En février 2025, trois marins avaient été enlevés alors qu'ils se trouvaient également à bord d'un chalutier au large de Libreville.

Après cette précédente attaque, le consulat de France à Libreville avait rappelé à ses ressortissants qu'il fallait «éviter toute navigation de plaisance dans le Golfe de Guinée», notamment prisé par les amateurs de pêche ou par les touristes désireux de voir des baleines au large des côtes gabonaises. Le golfe de Guinée - qui s'étend dans sa définition la plus vaste du Liberia à l'Angola - est au cœur de flux commerciaux en provenance ou en direction d'Europe, des Etats-Unis et d'Asie. Carrefour majeur des échanges d'hydrocarbures et de gaz, il joue tous les grands pays producteurs de l'ouest de l'Afrique.

Longtemps épicentre de l'insécurité maritime, cet espace maritime a enregistré une chute des actes de piraterie grâce aux efforts conjoints des pays côtiers et d'Etats européens.

«Dans le golfe de Guinée, l'insécurité maritime liée à la piraterie et au brigandage reste persistante avec un total de 26 événements [en 2024, ndlr]. La tendance globale reste à la baisse depuis plusieurs années», analysait le Maritime Information Cooperation & Awareness (MICA) Center, basé à Brest, dans son dernier rapport annuel publié en 2025.

AFP



AVIS D'APPEL D'OFFRE

Référence : FNN-PNNN/PTAB2025-215/AOON-01

Mercredi 14 Janvier 2026

La Fondation Nouabalé-Ndoki, organe délégué responsable de la gestion du Parc National Nouabalé-Ndoki ci-après nommé « Maître d'ouvrage » a sollicité et obtenu des fonds de la Fondation Tri-National de la Sangha dans le cadre de son budget, pour financer certaines activités figurant dans son plan de travail annuel budgétisé (PTAB).

De ce fait, le Maître d'ouvrage ci-dessus nommé se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat mentionné en objet « Réalisation de deux (02) forages d'eau potable respectivement à Makao et Bomassa, muni d'un système distribution gravitaire pour celui de Makao et, Réhabilitation d'un ancien forage à Makao ».

- Il est impératif de se procurer exclusivement le dossier d'appel d'offres auprès du maître d'ouvrage. Toute acquisition du dossier d'appel d'offres par une voie autre que celle indiquée ci-dessus est interdite.
- Il est vivement recommandé de lire attentivement l'ensemble des documents constituant ce dossier. Le non-respect des procédures décrites dans ce dossier peut entraîner la disqualification du soumissionnaire.
- Les soumissionnaires intéressés doivent se munir d'une clé USB pour récupérer le dossier d'appel d'offres.
- Les offres, au format PDF, dûment signées et cachetées, doivent être soumises par voie électronique, conformément aux dispositions prévues dans la section « Données particulières ».

La date limite de soumission est le 13 février 2026 à 15h 00 (heure de Brazzaville). Toute offre reçue hors délai sera exclue.

Le Maître d'ouvrage, par le présent document, vous sollicite à présenter votre meilleure offre conformément aux conditions de la procédure, pour la réalisation des travaux suivants :

N°	Désignation	Quantité
01	Réalisation d'un forage d'eau potable, muni d'une pompe électrique solaire avec château d'eau, au CSI de Makao.	01
02	Réhabilitation/Réfection d'un forage d'eau potable, et construction d'un château à l'école primaire de Makao.	01
03	Réalisation d'un Forage d'eau potable, sans système d'exhaure ni château d'eau au village Bomassa.	01

L'appel d'offres comprend :

- Section 0 : Avis d'Appel d'Offres
- Section I : Données Particulières
- Section II : Instructions aux soumissionnaires
- Section III : Cahier des clauses techniques Particulières
- Section IV : Critères d'évaluation
- Section V : Formulaire d'appel d'offres (à retourner)

La passation du marché se fera conformément aux dispositions prévues dans le Manuel de Procédure de la Fondation Tri-National de Sangha (FTNS).

Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres, tous les jours ouvrables de 9h00 à 14h00, aux adresses ci-après :

- Bureau WCS à Brazzaville : 151 Avenue Charles de Gaulle, Plateau-Ville - B/ville
- Bureau WCS à Ouesso : Avenue principale (Marien NGOUABI), à proximité du Conseil Départemental de la Sangha

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le maître d'ouvrage à l'adresse suivante : cmugabo@wcs.org, en copie : ndokiadmin@wcs.org / jbrunel@wcs.org.

Aucune garantie de soumission n'est exigée.

Le Maître d'ouvrage

Richard MALONGA
Directeur WCS - WCS Congo

WCS CONGO PROGRAM

L'INDE PASSE DEVANT LE JAPON

Ascension économique, pari stratégique et fragilités cachées

L'Inde vient de franchir un seuil symbolique : elle est désormais la quatrième économie mondiale, devant le Japon.

Une bascule historique que New Delhi érige comme la preuve de son basculement définitif dans le club des puissances économiques majeures. Mieux encore, les autorités indiennes affirment viser la troisième place mondiale, actuellement occupée par l'Allemagne, d'ici à deux à trois ans. Selon la note économique de fin d'année du gouvernement, le PIB indien atteindrait 4 180 milliards de dollars, dépassant celui du Japon, et pourrait grimper à 7 300 milliards de dollars à l'horizon 2030. Une trajectoire que l'exécutif présente comme la confirmation d'une économie « parmi les plus dynamiques au monde ». Cette lecture est toutefois nuancée par les institutions internationales. Le Fonds monétaire international ne place officiellement l'Inde à la quatrième position qu'en 2026, avec un PIB estimé à 4 510 milliards de dollars, juste devant le Japon. Les États-Unis, la Chine et l'Allemagne restent, pour l'heure, le trio de tête.

L'Inde, nouveau centre de gravité des stratégies globales

Au-delà des classements, l'ascension indienne envoie un signal fort aux investisseurs et décideurs stratégiques. Dans un

contexte de ralentissement économique chinois, de fragmentation du commerce mondial et de reconfiguration des chaînes de valeur, l'Inde apparaît de plus en plus comme l'alternative crédible à la Chine dans les stratégies de long terme. Son immense marché intérieur, sa démographie favorable - plus de 1,4 milliard d'habitants, dont un quart âgé de 10 à 26 ans - et sa croissance soutenue nourrissent cette dynamique. Pour New Delhi, il s'agit d'un levier de puissance géoéconomique autant que diplomatique.

Résilience sous pression géopolitique

Cette trajectoire se déploie pourtant dans un environnement tendu. Les États-Unis, premier partenaire commercial de l'Inde, ont imposé fin août une hausse de 50 % des droits de douane sur certains produits indiens, en représaille aux achats de pétrole russe par New Delhi. Un rappel brutal que l'Inde, malgré son poids croissant, reste exposée aux arbitrages géopolitiques des grandes puissances. La roupie indienne, en recul de près de 5 % en 2025, a atteint début décembre un plus bas historique face au dollar, alimentée par l'absence d'accord commercial avec Washington

et par les inquiétudes des marchés.

Le talon d'Achille : le niveau de vie

Derrière la puissance macroéconomique, les fragilités sociales demeurent massives. Le PIB par habitant, à 2 694 dollars en 2024, reste très éloigné des standards japonais (32 487 dollars) et allemands (56 103 dollars). Le chômage des jeunes diplômés demeure élevé, malgré le dividende démographique. Conscient de ces limites, le Premier ministre Narendra Modi a annoncé des allégements fiscaux et des réformes du droit du travail, alors que la croissance a touché un plus bas niveau en quatre ans lors de l'exercice clos en mars.

Une puissance en devenir, pas encore consolidée

L'Inde s'impose désormais comme un acteur central de l'économie mondiale, capable de redessiner les équilibres globaux. Mais son ascension reste incomplète : la taille de l'économie progresse plus vite que la prospérité individuelle, et la puissance industrielle doit encore rattraper la puissance démographique. La quatrième place mondiale marque une étape. Le véritable défi sera de transformer cette masse économique en puissance inclusive, productive et durable - condition sine qua non pour rivaliser durablement avec l'Allemagne, puis la Chine.

Noël Ndong



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès
MINISTERE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)
Financement : BIRD

**APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT PROROGÉ
N°16/MPTEN/PATN-UCP/SC/SFC/2025
SERVICES DE CONSULTANT**

Intitulé de la Mission : Recrutement d'un cabinet pour l'assistance technique à l'opérationnalisation du centre africain de recherche en intelligence artificielle (CARIA)

N° de référence : CG-PATN-090-CS-CQS-2025

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant. Les services de consultant (« les Services ») comprennent le Recrutement d'un cabinet pour assurer l'assistance technique vise à accompagner le CARIA dans son opérationnalisation, en soutenant la révision approfondie de son document stratégique initial et l'élaboration de son Business Plan. Elle devra permettre le déploiement effectif des composantes essentielles du Centre, à savoir : la formation, la recherche, l'innovation et l'entrepreneuriat numérique des jeunes, tout en assurant la mise en place de modèles économiques viables et de mécanismes de gouvernance adaptés.

2. La mission portera également sur la Révision des documents stratégique et élaborer un plan de mise en œuvre opérationnel aligné sur le Décret n°2025-279 du 2 juillet 2025 ; développer les programmes intégrés de formation, recherche, innovation et entrepreneuriat ; Concevoir un cadre d'incubation et une étude de faisabilité pour un incubateur national et des pôles régionaux ; Renforcer les partenariats nationaux et internationaux, développer un modèle économique et un plan de durabilité financière ; Renforcer les capacités et transférer les compétences aux équipes locales. La période de mise en œuvre est de 6 mois, avec une date prévue de début immédiatement avec la finalisation du processus de sélection. La mission se déroulera principalement à Brazzaville, République du Congo conformément au terme de référence mentionnés dans le présent AMI. Les Termes de Référence (TDR) de la mission sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

3. L'Unité de Coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) invite dès à présent les firmes de consultants à faire partie de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

- Expertise technique
Compétences confirmées en intelligence artificielle, technologies émergentes et innovation numérique ;
- Compétences en accompagnement et ingénierie Maîtrise de l'ingénierie de formation, de recherche et d'accompagnement entrepreneurial ;
- Expérience institutionnelle et partenariats
Solide expérience dans les contextes institutionnels africains et dans la coopération avec des partenaires internationaux (académiques,

privés, publics) ;

4. La liste restreinte comprendra au moins cinq (5) et au plus huit (8) cabinets répondant aux critères d'éligibilité conformément au paragraphe 7.17 du Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs de FPI.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, février 2025 et septembre 2025 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

5. Un Consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

6. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous au plus tard le lundi 28 janvier 2026 à 16 heures.

Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN)

À l'attention de : Michel NGAKALA, Coordonnateur du PATN
Siège : 254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 05 079 21 21
E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 12 janvier 2026.

**Le Coordonnateur
Michel NGAKALA**

COOPÉRATION

La Chine et l'Afrique du Sud appellent à une coopération Sud-Sud plus étroite

Le ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi, en visite au Lesotho, s'est entretenu samedi par téléphone avec son homologue sud-africain Ronald Lamola, appelant les deux pays à défendre le multilatéralisme et à renforcer la coopération Sud-Sud.

Le ministre Wang, également membre du Bureau politique du Comité central du Parti communiste chinois, a félicité le parti au pouvoir en Afrique du Sud, le Congrès national africain (ANC), pour le 114e anniversaire de sa fondation. Il s'est dit persuadé que grâce aux efforts concertés de l'ANC, l'Afrique du Sud s'unira pour répondre aux perturbations extérieures et atteindre le développement et la revitalisation nationaux.

La Chine se tient prête à maintenir des échanges de haut niveau avec l'Afrique du Sud, à élargir les interactions entre les partis, à renforcer la confiance stratégique mutuelle et à approfondir la coopération pratique, a-t-il déclaré. Selon lui, la Chine facilitera la mise en œuvre en Afrique

du Sud de ses mesures accordant un traitement à zéro droit de douane pour l'Afrique et elle soutiendra le développement économique de l'Afrique du Sud afin d'apporter des bénéfices au peuple sud-africain. Il a appelé les deux parties à assurer le succès de l'Année des échanges entre peuples Chine-Afrique et à consolider l'appui du public qui sous-tend l'amitié sino-sud-africaine et l'amitié sino-africaine.

M. Wang a rappelé que l'Afrique du Sud avait accueilli avec succès le Som-

met des dirigeants du Groupe des Vingt (G20) de l'année dernière malgré les pressions extérieures, et que la partie chinoise félicitait l'Afrique du Sud pour cette réussite.

Dans un monde marqué par les troubles et l'incertitude, la Chine soutient fermement l'Afrique du Sud pour qu'elle joue un plus grand rôle dans les affaires internationales, a indiqué le chef de la diplomatie chinoise. Elle se tient prête à travailler avec l'Afrique du Sud et les autres pays du Sud global pour défendre les

principes et objectifs de la Charte des Nations Unies, s'opposer à la loi de la jungle et à l'hégémonisme, et protéger ensemble les droits et intérêts légitimes des pays en développement, a-t-il ajouté.

Pour sa part, Ronald Lamola a salué la visite de M. Wang en Afrique pour la nouvelle année, et il a remercié la Chine pour son soutien à l'organisation par l'Afrique du Sud du Sommet des dirigeants du G20 et pour son aide à la promotion du développement économique et social des pays africains,

dont l'Afrique du Sud. Réaffirmant l'adhésion de l'Afrique du Sud au principe d'une seule Chine, il a fait savoir que son pays était disposé à renforcer la confiance politique mutuelle avec la Chine, à approfondir la coopération pratique, à développer les échanges entre peuples, à améliorer la coordination multilatérale et à continuer de faire progresser le partenariat de coopération stratégique global Chine-Afrique du Sud pour la nouvelle ère.

« L'Afrique du Sud est prête à travailler avec la Chine pour promouvoir ensemble le multilatéralisme, préserver le rôle central des Nations Unies et défendre l'équité et la justice internationales », a souligné M. Lamola.

« L'Afrique du Sud est prête à travailler avec la Chine pour promouvoir ensemble le multilatéralisme, préserver le rôle central des Nations Unies et défendre l'équité et la justice internationales »

La Chine et le Lesotho promettent de faire progresser leur partenariat stratégique à un niveau supérieur

Le Lesotho et la Chine ont réaffirmé leur engagement à faire progresser leur partenariat stratégique global à un niveau supérieur et à en faire un modèle d'échanges amicaux et de développement commun entre des pays aux conditions nationales et aux systèmes différents, selon un communiqué de presse conjoint publié le 11 janvier.

Ce communiqué a été publié à la suite de la rencontre du ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi avec le ministre lesothan des Affaires étrangères et des Relations internationales, Lejone Mpotjoane, dans la capitale lesothane Maseru. M. Wang, également membre du Bureau politique du Comité central du Parti communiste chinois, a effectué une visite dans ce pays d'Afrique australe samedi et dimanche, où il a rencontré son homologue, M. Mpotjoane.

Les ministres ont salué les réussites dans le développement des relations bilatérales, note le document, ajoutant que les deux parties se soutenaient fermement sur les questions relatives aux intérêts fondamentaux et aux principales préoccupations

de chacune. Le Lesotho soutient les quatre initiatives mondiales majeures proposées par le président chinois Xi Jinping et les salue pour avoir apporté la stabilité et la certitude dans un monde en proie aux troubles, poursuit le communiqué.

Le Lesotho réitère son engagement ferme en faveur du principe d'une seule Chine et reconnaît qu'il n'existe qu'une seule Chine dans le monde, soulignant que Taiwan est une partie inaliénable du territoire chinois et que le gouvernement de la République populaire de Chine est l'unique gouvernement légal représentant l'ensemble de la Chine. La Chine applaudit les nouveaux progrès réalisés par le Lesotho dans son processus de ré-

forme nationale et il soutient le Lesotho dans la défense de sa souveraineté nationale, de sa sécurité et de ses intérêts de développement, d'après le communiqué.

Les deux parties ont souligné que la promotion des droits humains était une cause commune à toute l'humanité, et que les échanges et la coopération sur les droits humains devaient être menés sur la base du respect mutuel et de l'égalité. Les deux parties s'opposent à la politisation des questions liées aux droits humains, à leur utilisation comme d'une arme et à l'application d'une politique du «deux poids, deux mesures» en la matière. En outre, elles s'opposent à l'ingérence dans les affaires intérieures des deux pays sous le prétexte de la défense des droits hu-

mans.

Les ministres ont souligné les résultats majeurs des dix actions de partenariat que la Chine et l'Afrique ont prises ensemble pour faire avancer la modernisation. Ils ont partagé la conviction que des changements inédits depuis un siècle s'accéléraient et que les pays du Sud jouaient un rôle de plus en plus important dans les affaires internationales.

Les deux parties ont réaffirmé leur engagement en faveur d'une collaboration plus étroite afin de s'opposer

conjointement aux sanctions unilatérales, au protectionnisme et à l'hégémonisme économique, de promouvoir un monde multipolaire égalitaire et ordonné ainsi qu'une mondialisation économique inclusive qui profite à tous, d'établir un système de gouvernance mondiale plus juste et équitable et de bâtir un monde ouvert, inclusif, propre et beau, caractérisé par une paix durable, une sécurité universelle et une prospérité partagée, indique le communiqué.

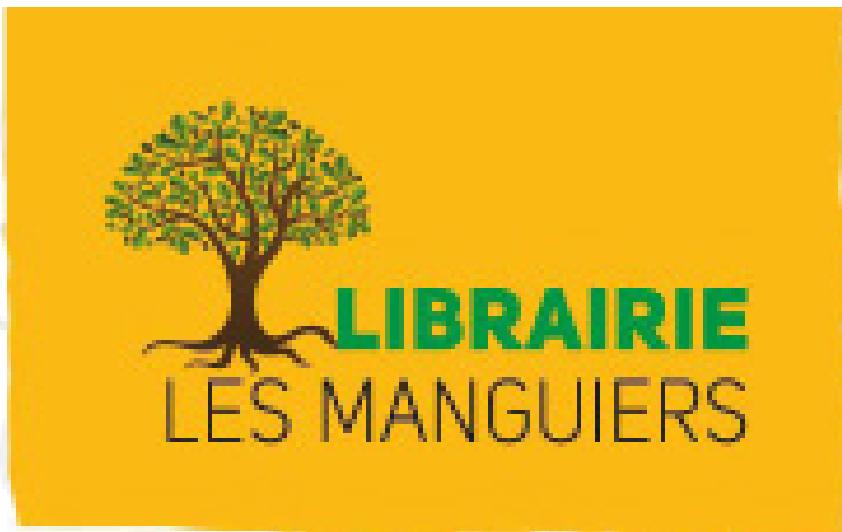
Xinhua

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Dama Diawara

Je désire désormais être appelée Ali Dama Diawara

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.



UN ESPACE DE VENTE UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA LITTÉRATURE CLASSIQUE

AFRICaine, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS

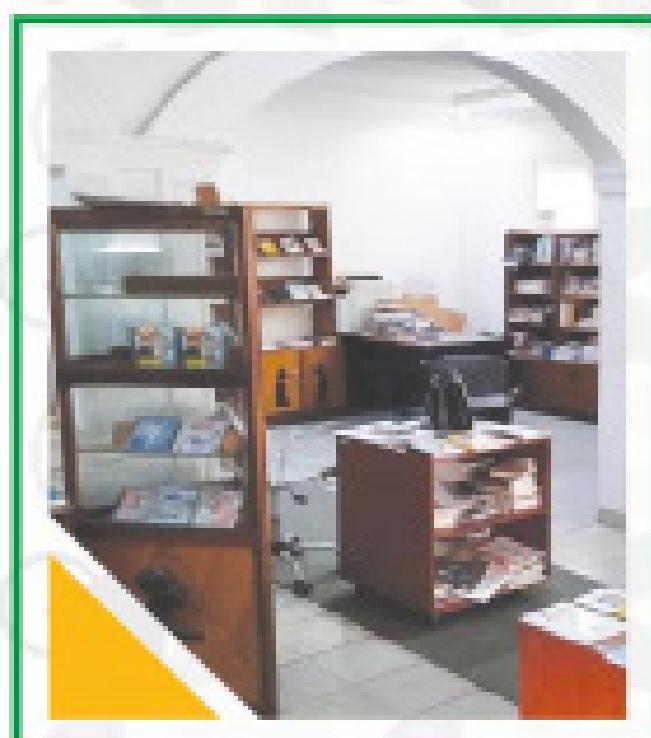
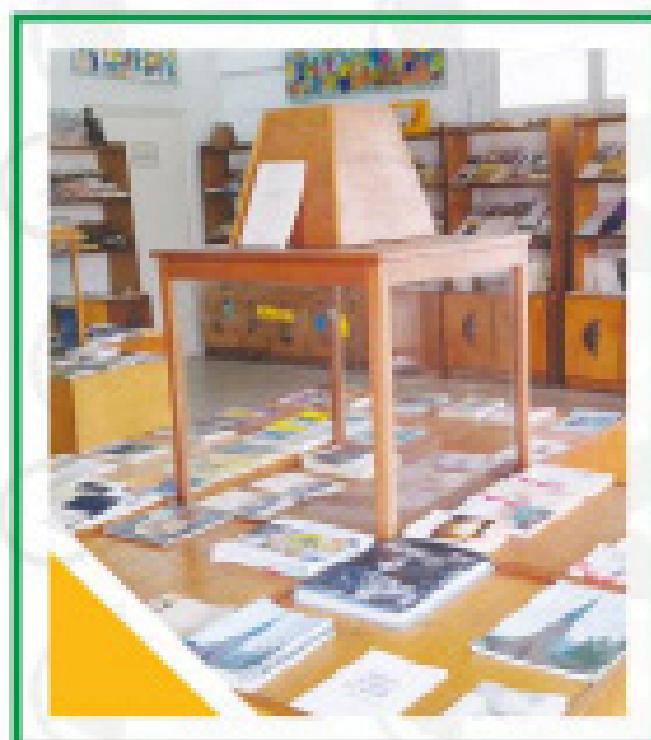
- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Emissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi 9H-17H

Samedi 9H-13H



Adresse : B4 Bd Denis Sassou N'Gesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Lancement de la campagne de vulgarisation de la loi

Le go de cette campagne a été lancé dans la salle la Perle de la Procure de l'Eglise Sainte Anne par le Ministre de l'Aménagement du Territoire, Jean Lucien Bussa. C'était en présence des partenaires techniques et financiers, des Coordonnateurs des structures sous tutelle du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des autorités coutumières et des cadres et agents de l'administration.

Deux discours ont marqué le lancement de la campagne de vulgarisation de la loi N° 025/045 du 1er juillet 2025 sur l'Aménagement du Territoire. Le Secrétaire Général à l'Aménagement du Territoire, Dieudonné Menzu, prenant la parole en premier lieu, a reconnu que la nouvelle loi marque une avancée significative à la gestion de l'espace physique du territoire national. «*Elle est donc un instrument juridique moderne, cohérent et adapté aux réalités actuelles*», a-t-il souligné après avoir lancé un appel au personnel de son administration en ces termes : «*Vous êtes appelés à non seulement à élaborer des outils de planification spatiale mais aussi et surtout de gérer avec responsabilité l'espace au quotidien tout en veillant au strict respect des textes légaux de la loi en collaboration avec les Ministères sectoriels conformément à l'ordonnance n°45/293 du 15 décembre 2025 fixant les attributions des Ministères*».

Dans son mot du lancement de la campagne de vulgarisation de la loi relative à l'Aménagement du Territoire, le Ministre de tutelle, Jean Lucien Bussa a fait savoir que cette loi capitale dans



Le ministre de l'Aménagement du Territoire ; Jean Lucien Bussa/DR

la mesure où, elle constitue aujourd'hui un instrument essentiel pour améliorer l'organisation de l'espace national, corriger les déséquilibres territoriaux, prévenir les conflits fonciers, encadrer les investissements, protéger nos écosystèmes sensibles et promouvoir un développement durable, inclusif et structuré autour de pôles régionaux.

Par elle, a-t-il renchéri, la République Démocratique du Congo s'est enfin dotée d'un cadre légal à même d'orienter durablement sa gouvernance spatiale. Le ministre Jean-Lucien Bussa reste d'avis que cette loi doit être vulgarisée à travers les différents supports pour que les différents acteurs puissent s'en approprier. «*Il s'avère donc impérieux de*

vulgariser cette Loi à travers des Ateliers, des Sessions de formation, des Supports de communication adaptés, des actions de proximité et de diffuser largement les principes qu'elle consacre afin qu'elle soit comprise, intériorisée et appliquée par tous les acteurs concernés», a déclaré le patron de l'Aménagement du Territoire.

Des innovations

La nouvelle loi sur l'Aménagement du Territoire apporte plusieurs innovations dans la gestion de l'espace physique. Parmi lesquelles l'établissement des liens à tous les échelons territoriaux, entre les priorités du développement, les politiques publiques sectorielles et les décisions de répartition et de destination des espaces physiques ; la corrélation entre les outils de planification spatiale qu'elle institue et l'organisation politique, administrative et territoriale du pays, tout en laissant des possibilités pour des types particuliers d'aménagement du territoire.

Elle apporte aussi des innovations dans la définition des principes et l'organisation des procédures pour une meilleure coordination intersectorielle dans

les décisions fixant la destination des espaces du territoire national ; dans la prise en compte des sauvegardes sociales pour répondre aux besoins et intérêts vitaux des populations dans la conduite des processus d'aménagement du territoire. Elle inclut également l'intégration des mécanismes procéduraux de protection de l'environnement dans les processus d'Aménagement du Territoire ; l'institutionnalisation d'un cadre de financement de l'Aménagement du Territoire ; l'institution d'un Observatoire National de l'Aménagement du Territoire et la mise en place des Conseils d'Aménagement du Territoire.

La nouvelle loi N° 025/045 du 1er juillet 2025 sur l'Aménagement du Territoire qui vient remplacer le décret du 20 juin 1957 sur l'urbanisme devenu caduque a été élaborée dans le cadre du Programme d'Appui à la Réforme de l'Aménagement du Territoire qui a abouti à l'élaboration des outils de planification de gestion de l'espace à savoir la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire, le guide méthodologique pour l'élaboration des plans locaux et provinciaux d'Aménagement du Territoire.

Blandine Lusimana

RWANDA

Les recettes d'exportation du café ont atteint un niveau record en 2025

Le secteur du café au Rwanda a enregistré une forte croissance en 2025, avec des recettes d'exportation atteignant un niveau record de près de 150 millions de dollars, a déclaré le Conseil national de développement des exportations agricoles (NAEB) dans un communiqué récemment publié.

En 2025, le Rwanda a exporté 23.860 tonnes de café vert (non torréfié), soit une hausse de 39% par rapport à l'année précédente, tandis que les recettes d'exportation ont bondi de 65% pour atteindre plus de 148,6 millions de dollars, selon le communiqué.

Cela représente une amélioration significative par rapport à 2024, année où le pays avait exporté 17.142 tonnes pour une valeur de plus de 89,8 millions de dollars.

Cette croissance a été stimulée par l'augmentation des volumes d'exportation, la hausse des prix internationaux et la poursuite des investissements dans la production et l'expansion des marchés, a précisé la source. Le directeur général du NAEB, Claude Bizimana, a

signalé que ces résultats indiquaient que le Rwanda était en bonne voie pour atteindre ses objectifs à long terme.

«*Cette croissance montre que le Rwanda est bien placé pour atteindre l'objectif d'exporter 32.000 tonnes de café et de générer 192 millions de dollars de recettes d'ici la fin de la deuxième Stratégie nationale de transformation (NST2) en 2029*», a-t-il annoncé.

M. Bizimana a attribué ce succès à la fois à l'augmentation de la production de café et à l'élargissement de l'accès aux marchés internationaux. Des initiatives phares telles que le concours «Best of Rwanda Coffee Competition» ont joué un rôle clé dans la promotion du café de haute qualité et l'attraction de nouveaux acheteurs internationaux.

La croissance des recettes a également été soutenue par

des conditions favorables sur les marchés mondiaux. Le prix moyen à l'exportation du café rwandais a augmenté de 19% par rapport à l'année précédente, pour atteindre 6,2 dollars par kilo en 2025, selon le NAEB.

Du côté de la production, celle-ci a bénéficié des cafiers distribués et préparés par le NAEB au cours des cinq dernières années, qui atteignent désormais leur stade productif. L'utilisation

accrue d'engrais et l'adoption de bonnes pratiques agricoles ont également contribué à l'augmentation des rendements. Des prix attractifs ont encouragé les agriculteurs à investir dans une gestion agricole appropriée, tandis que des conditions climatiques favorables ont encore stimulé la production.

Parallèlement, la croissance des exportations a été renforcée par des efforts ciblés de développement des marchés. M. Bizimana a souligné que le NAEB avait intensifié la promotion stratégique du café rwandais sur les marchés émergents, en particulier au Moyen-Orient, tout en renforçant sa présence sur les marchés de niche spécialisés en Europe et en Amérique du Nord.

Xinhua

«Cette croissance montre que le Rwanda est bien placé pour atteindre l'objectif d'exporter 32.000 tonnes de café et de générer 192 millions de dollars de recettes d'ici la fin de la deuxième Stratégie nationale de transformation (NST2) en 2029»,



AVIS A D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
AAON n° 001/MASSAH/UGP-PSIPJ/F/AON/2026

ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) AU PROFIT DES APPRENTANTS DE LA 2EME COHORTE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SOUS-COMPOSANTE 6.2 EN QUATRE (04) LOTS (BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE, DOLISIE, OUESSO).

République du Congo
 Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes
 Crédit N° 71140-CG
 No STEP : CG-PSIPJ-158-F-AON-2025
 Emis le : 14 janvier 2026

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du Projet de Protection Sociale, d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché « Acquisition des Equipements de Protection Individuelle (EPI) au profit des apprenants de la 2eme cohorte dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 6.2 en quatre (04) lots (Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouedo) ».

2. Le Projet de Protection Sociale, d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ), sollicite des Offres sous plis fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les prestations de « Acquisition des Equipements de Protection Individuelle (EPI) au profit des apprenants de la 2eme cohorte dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 6.2 en quatre (04) lots

(Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouedo) ». Les soumissionnaires éligibles sont les entreprises ou les groupements d'entreprises disposant d'une expérience dans le domaine de la reprographie de documents.

En cas de groupement, les entreprises devraient fournir l'accord de groupement identifiant le mandataire du groupement qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres entreprises.

3. La procédure de passation de marchés sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), est ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale, d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) et prendre connaissance des docu-

ments d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : sis dans l'enceinte de la forêt de la patte d'Oie, derrière le tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé-Brazzaville ; Tél : (+242) 06.135.90.90, E-mail : cpm@psipj.com de 9 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être acheté partout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable d'un montant de cinquante mille (50 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera par dépôt ou virement bancaire au compte ci-après : 30015 24201 10120003244 96 domicilié à la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) Congo.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 16 février 2026 à 12 heures 00 minutes, heure du Congo Brazzaville. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. L'ouverture des plis est fixée pour le mardi 16 février 2026 à 12 heures 45 (heure locale) en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous.

7. Les Offres doivent être accompagnées d'une déclaration de garantie de l'offre.

8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ).

Adresse : sis dans l'enceinte de la forêt de la patte d'Oie, derrière le tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé-Brazzaville

Numéro de téléphone : (+242) 06 135 90 90

Adresse électronique : cpm@psipj.com

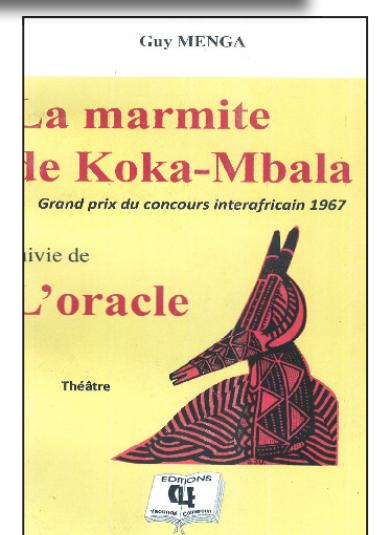
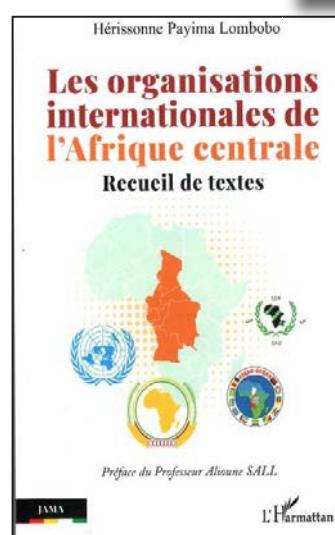
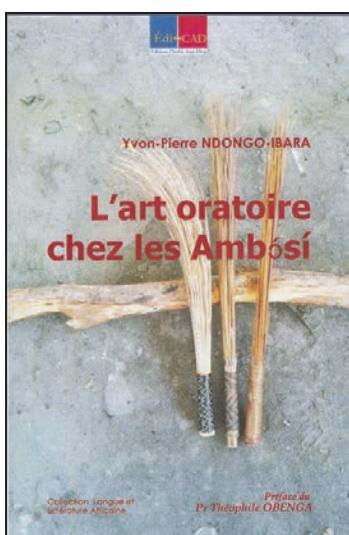
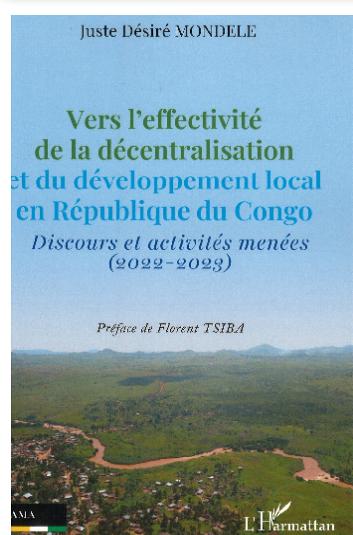
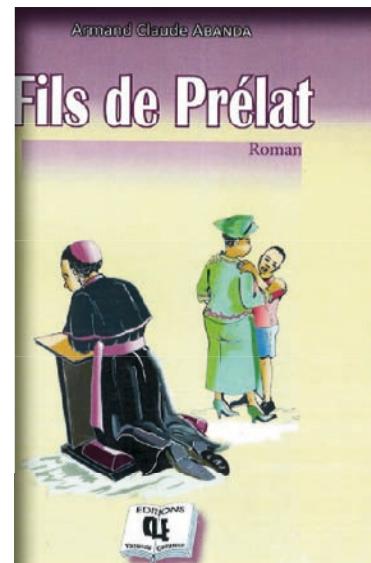
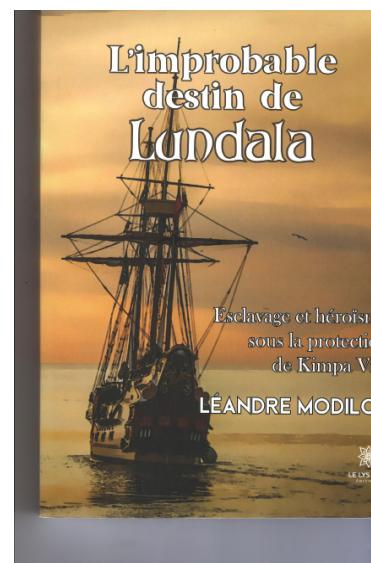
Fait à Brazzaville, le 12 janvier 2026

Le Coordonnateur

Antoine Regis NGAKENI



EN VENTE



ARTS MARTIAUX

L'ACNTJ envisage de s'installer dans d'autres départements du Congo

Après avoir finalisé l'installation de ses structures dans la zone méridionale du pays, l'Amicale congolaise de Nihon Taijutsu (ACNTJ), affiliée à la Fédération congolaise de close combat et disciplines associées (Fécoclose-Da), s'apprête à entamer dans les prochains jours le déploiement de ses commissions départementales dans les départements de la Keni-Alima, des Plateaux et autres.



La délégation nationale accompagnée du bureau de la Bouenza DR

La nouvelle étape de mise en place des commissions départementales marquera la poursuite de l'expansion nationale de la discipline, après une mission intense qui vient de s'achever dans le sud du Congo. Entre le 9 et 15 décembre 2025, une délégation fédérale conduite par le moniteur Roland Francis Mahoungou et Fulgence Sieli, représentant le président national Serge Bikoua-Ebia, a parcouru les dé-

partements de Pointe-Noire, du Kouilou, du Niari, de la Lékoumou et de la Bouenza.

L'objectif était de doter chaque localité d'un cadre juridique et administratif fonctionnel par la tenue des assemblées générales constitutives. À chaque étape, les travaux se sont déroulés sous la supervision directe des directions départementales des Sports et de l'Éducation physique.

Le processus a permis la mise

en place d'instances dirigeantes structurées, comprenant généralement un bureau exécutif de douze membres et un commissariat aux comptes de trois membres. Parmi les nominations notables, dans la Lékoumou (Sibiti) : le bureau est dirigé par Jean Pierre Otuanga. Dans la Bouenza (Madingou), Gloire Prefina Biyolo Kallah a été placé à la tête de la commission départementale.

Rude Ngoma

NÉCROLOGIE

La familleansi Obangola pleure son frère, père, neveu, oncle et grand-père François Dydansi alias Dycaré décédé le 30 décembre 2025 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°49 bis de la rue Okouessé à Mikalou (Rfce : marché Matondo). Le jour et la date de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.

Contact :
06 871 48 51 / 05 589 34 22

**REMERCIEMENTS**

Les familles Madiélé, Matsouma et Niama Ngoma remercient très sincèrement toutes les personnes, amis et connaissances qui leur ont témoigné soutien moral, matériel et financier lors de la veillée mortuaire de leur regrettée Mboussi Hélène, décédée le 29 septembre 2025 à Pointe-Noire.

Les marques de solidarité reçues en ces moments douloureux resteront gravées dans leurs mémoires.

Que Dieu le Tout-Puissant vous bénisse et vous le rende au centuple.

**HAPKIDO**

Les arbitres s'imprègnent des nouvelles règles internationales

Dans le cadre de l'exécution de son programme d'activités 2025-2026, la Fédération congolaise de Hapkido (Fécohap) a organisé, le 11 janvier à Brazzaville, un séminaire de formation à l'intention des arbitres.

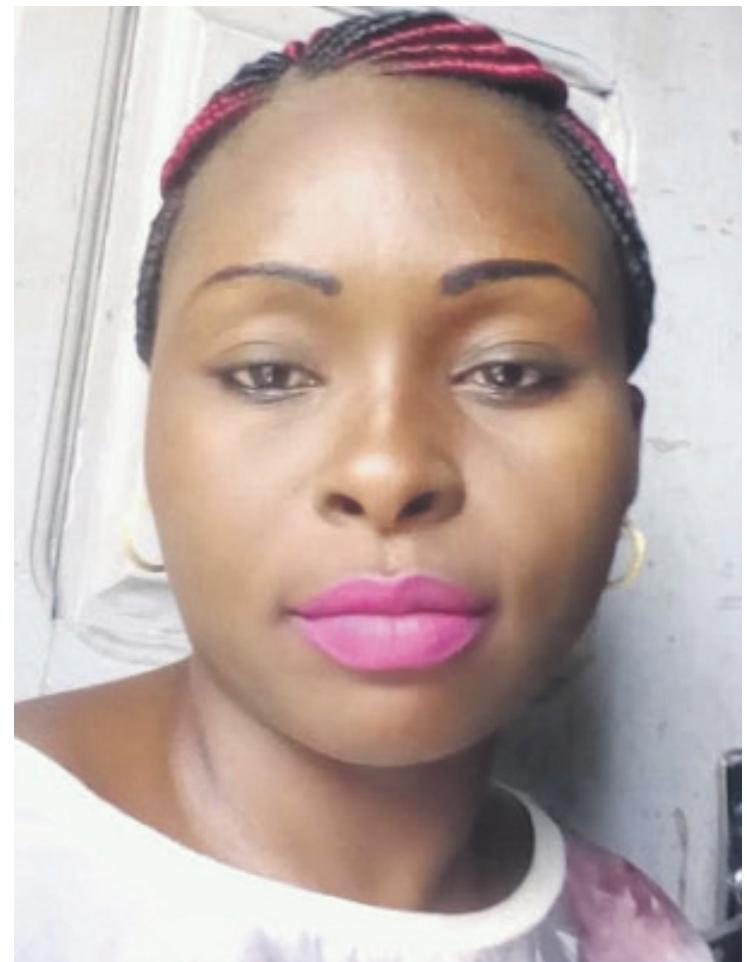
L'événement a réuni plus d'une vingtaine d'officiels au dojo Choi Young-Sul, situé au Plateau. L'objectif de cette rencontre était d'édifier les participants sur les récentes évolutions des règles d'arbitrage au niveau international. Une exigence technique et éthique pour la fédération et les futurs arbitres congolais.

Dans une atmosphère alliant rigueur martiale et esprit olympique, la session a été animée par Me Cyr Epema, ceinture noire 4e dan de Hapkido. Les participants ont salué cette initiative, souhaitant qu'elle devienne régulière. « Au départ, nous pensions que le travail de l'arbitre était simple. Aujourd'hui, nous avons compris qu'il exige la maîtrise de multiples aspects : techniques, émotionnels et physiques. Nous avons pu lier la théorie à la pratique immédiate », a confié l'un des séminaristes.

Le président de la Fécohap, Me Edmond Narcisse Gantsié-Dzia, a souligné que cette activité s'inscrit non seulement dans la feuille de route du bureau fédéral, mais répond également aux directives des autorités de tutelle. Il a insisté sur l'éthique de la fonction. « Soyez neutres et respectez la déontologie martiale. En votre qualité d'arbitre, vous ne devez faire place ni aux sentiments, ni à la complaisance dans l'exercice de votre mission », a-t-il indiqué. Le président a également détaillé les conditions à remplir pour valider leur futur statut d'arbitre international.

Il convient de noter que ce stage d'arbitrage a été précédé d'une cérémonie de remise de grades pour les ceintures noires. Les candidats les plus méritants ont reçu leur diplôme à l'issue de la formation.

R.Ng.

IN MEMORIAM

14 janvier 2021-14 janvier 2026, cela fait cinq ans jour pour jour que notre regrettée maman Stéphanie Chancelvie Verdiane Iboanga nous a quittés. Pour ce morose anniversaire, ses enfants Marie Katherina Dialo de Zodialo, Lucretia Fanny de Zodialo, leur père Arnaud Bienvenu Zodialo et toute la famille prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Maman Stéphanie, repose en paix.

Tu restes à jamais gravée dans nos mémoires

LITTÉRATURE

« Une semaine au kinango », Henri Djombo interroge les réalités sociales

L'écrivain congolais Henri Djombo a procédé, hier, à une séance de présentation et de dédicace de son nouveau roman « Une semaine au Kinango », une œuvre qui interroge les dynamiques sociales contemporaines à travers le prisme de la fiction. Un moment d'échanges privilégiés avec les lecteurs, marqué par la profondeur des thèmes abordés.

Publié récemment, *Une semaine au Kinango* marque une nouvelle étape dans le parcours littéraire d'Henri Djombo, figure majeure des lettres congolaises. À travers ce roman, l'auteur plonge le lecteur dans l'univers du Kinango, un espace narratif qui, bien que fictionnel, renvoie à des réalités sociales familières. La dédicace organisée hier a réuni de nombreux passionnés de littérature, venus échanger avec l'écrivain sur le sens de l'œuvre, ses personnages et les messages qu'elle véhicule. Durant ces échanges, Henri Djombo a rappelé que le Kinango se veut avant tout un miroir des



Les officiels lors de la présentation du livre Adiac

sociétés humaines, traversées par des tensions, des incompréhensions mais aussi

par l'espérance du dialogue et du changement.

Construit sur une tempora-

lité courte, une semaine, le roman invite à une lecture attentive des événements or-

dinaires qui révèlent en profondeur les fragilités sociales, les rapports de pouvoir et les responsabilités individuelles et collectives. L'auteur y poursuit son engagement intellectuel, utilisant la fiction comme un outil de réflexion et de questionnement.

Avec *Une semaine au Kinango*, Henri Djombo confirme une fois de plus sa capacité à allier écriture littéraire et analyse sociale, offrant au lecteur une œuvre à la fois accessible et dense, qui s'inscrit pleinement dans le débat contemporain sur l'évolution des sociétés africaines.

Gloria Imelda Lossele et Durly Emilia Gankama

DÉPARTEMENT
DU POOL

Retour au calme à Mindouli

Après les échauffourées entre un convoi de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) et un groupe d'ex-combattants ninjas sur la Nationale 1, le 11 janvier à Mindouli dans le département du Pool, les autorités préfectorales, à pied d'œuvre pour gérer les répercussions de l'incident, annoncent le retour au calme.

Les populations, indiquent-elles, peuvent vaquer librement à leurs occupations. Les éléments de la Force publique, sur le terrain, assurent la libre circulation des personnes et des biens notamment sur le tronçon qui avait été bloqué des heures avant, le temps d'y mettre de l'ordre.

Les Dépêches de Brazzaville

DEMI-FINALES CAN 2025

Des chocs en perspectives

Sénégal-Egypte et Maroc-Nigeria, telles sont les affiches des demi-finales de la 35^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), prévues pour le 14 janvier au terme desquelles les identités des finalistes pour la succession de la Côte d'Ivoire, éliminée dès les quarts de finale, seront connues.

Le dernier carré de cette CAN est connu et met aux prises les sélections qui se connaissent parfaitement bien. C'est donc l'heure des retrouvailles dans un sens comme dans l'autre. Le Sénégal-Egypte était l'affiche de la finale de la CAN 2021, disputée en 2022 au Cameroun et remportée pour la première fois de leur histoire par les Lions de la Teranga 4-2 aux tirs au but après un score de 0-0 au temps réglementaire. Dans la foulée du sacre sénégalais, l'Egypte se voyait priver d'une qualification à la phase finale de la Coupe du monde 2022 en gagnant les deux manches sur le score identique 1-0. C'est une rencontre aux allures d'une revanche ou d'une confirmation.

Les deux sélections se sont croisées pour la première fois dans une phase finale de la CAN en 1986. Les Lions de la Teranga s'étaient imposés 1-0. En 2000, les Pharaons l'emportaient sur ce score identique. Mais en 2002, le Sénégal a dominé l'Egypte 1-0 avant de s'incliner en 2006 sur un score 1-2. Selon les statistiques, l'Egypte compte plus de succès (huit victoires contre quatre pour le Sénégal toute compétition



Les stars du dernier carré/AFP

confondues).

Depuis 2017, l'Egypte a atteint la finale entre les deux CAN. (2017 et 2021). Éliminée en quart de finale à Abidjan en 2023, elle veut renouer avec ses vieilles habitudes. Vainqueur pour la première fois à la 33^e édition, les Sénégalais veulent se donner les moyens de disputer leur 3^e finale en quatre éditions après (2019, 2022).

Opposition entre la meilleure attaque et meilleure défense

L'identité du dernier finaliste sera connue au terme du très attendu Maroc-Nigeria. Un

Dans l'ensemble, le Maroc compte cinq victoires contre trois pour le Nigeria toute compétition confondues. Maroc-Nigeria est un match dans un autre. Il mettra aux prises Brahim Diaz, meilleur buteur avec cinq buts en autant de matches et Ayoub El Kaabi (trois buts) d'une part et Victor Oshimen (Quatre buts et deux passes décisives) et Ademola Lookman (trois buts et quatre passes décisives) d'autre part.

Le Nigeria connaît bien la recette pour passer les demi-finales, d'autant plus qu'il a disputé la finale de la dernière édition contrairement au Maroc qui n'a plus atteint la finale depuis plus de vingt ans. La dernière remonte en 2004. Il est peut-être temps pour les Lions marocains de briser cette mauvaise série et aux Super Eagles de confirmer que leur élimination aux barrages continentaux pendant la campagne de qualification à la coupe du monde n'était qu'un incident de parcours. Notons que dans les deux confrontations des demi-finales, la victoire reviendra à l'équipe la plus réaliste. L'engagement seul ne suffit pas.

James Golden Eloué